

Nouvelle action sociale et culturelle

La SRIAS souhaite aider tous les agents à se rendre seul ou en famille dans les salles de spectacle.

Pour cela, la SRIAS a passé un partenariat avec 4 salles de spectacle dans la région, soit une salle par département.

Chaque agent peut choisir un spectacle dans la programmation 2013/2014 d'une des salles.

Conditions : Le prix de la place ne doit pas dépasser 15 € (18,50 € pour le SémaPhore). Les réservations doivent s'effectuer **avant le 30 juin 2014.**

La SRIAS paye 100% du prix des places des enfants et 9€ par adulte agent de l'État.

Les salles proposent différents abonnements. Vous pouvez vous abonner et bénéficier de l'action de la SRIAS sur une place de l'abonnement.

Comment en bénéficier ?

Vous êtes agents de l'État (titulaire ou contractuel), vous choisissez votre spectacle.

Vous remplissez la fiche SRIAS jointe.

Vous réservez vos places en vous adressant directement à la salle choisie et en fournissant la fiche SRIAS. Vous réglez la partie non financée par la SRIAS.

Attention, les conditions de réservations sont spécifiques selon chaque salle.

Les salles partenaires

Les salles ont été choisies pour la qualité et la variété de leur programmation.

Vous pouvez les consulter en suivant les liens ci-dessous.

03 : Le Théâtre de Cusset

http://www.ville-cusset.com/1_Accueil.html

15 : Le Théâtre d'Aurillac

http://www.aurillac.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=84&Itemid=188

43 : Le Théâtre d'Yssingeaux

http://www.yssingeaux.fr/culture.php?_page=saison_culturelle_theatre_spectacles

63 : Le SémaPhore à Cébazat

<http://www.cebazat.fr/Programmation.html>